
Décision CF-12-007

Motion G (adoptée)

REPONDRE A L'INTERPELLATION D'ALIMENTONS 2012

Portée par Natalie Gandais

Présentation par Natalie Gandais

Alimentons 2012 est un collectif qui regroupe des associations impliquées dans la construction de solutions alternatives pour une approche soutenable de l'alimentation (production, distribution, contenu de l'assiette...). Issu d'Alimentons l'Europe (en 2009) et d'Alimentons les Régions (en 2010), Alimentons 2012 a interpellé en décembre 2011 les partis politiques qui présentent des candidat-e-s à l'élection présidentielle et aux législatives.

Voir ici le texte d'interpellation : <http://www.alimentons2012.fr/>. Eva Joly a répondu début janvier, il conviendrait que le parti Europe Écologie Les Verts réponde aussi.

La réponse à l'interpellation d'Alimentons 2012 nécessite, outre de « piocher » dans le programme, de consulter les élu-e-s écologistes en charge de l'agriculture, de la restauration collective, de l'aménagement du territoire ou des espaces verts et espaces naturels (dans le cas de la création de jardins partagés).

Motion :

Le conseil fédéral demande aux élus écologistes concernés de transmettre des informations sur leur action en faveur de l'alimentation soutenable sur leur territoire, et mandate Natalie Gandais et Baptiste Simon pour rédiger la réponse au collectif Alimentons 2012, en collaboration avec la commission Agriculture et le groupe de travail Alimentation, avant le 15 février. Cette réponse sera transmise au collectif par Françoise Alamartine, membre du bureau exécutif en charge des relations avec les acteurs sociaux. Cette motion sera articulée à la réponse d'Eva Joly et proposée comme un approfondissement de cette dernière.

Pour : 53 ; Contre : 28 ; 4 blancs

Motion adoptée.